



Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

13, 14 et 23 mars 2023 - LYON 8ème

Comment s'assurer qu'une action mise en œuvre est efficace ? Est-ce que le public atteint est celui qui était visé au départ ? Les publics adhèrent-ils aux activités proposées ? Aujourd'hui, l'évaluation est une démarche incontournable dans la mise en œuvre des actions du domaine de la santé ou du social. Mais les porteurs de projets se trouvent parfois en difficulté pour évaluer leurs actions. L'enjeu est de passer d'une démarche d'évaluation existante, mais souvent intuitive, à un processus davantage construit et formalisé.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Décrire les principes et concepts de l'évaluation
- Expliquer les différentes étapes d'une évaluation
- Utiliser les méthodes et outils de l'évaluation



PUBLICS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs en situation d'avoir à évaluer une action, impliqués dans des actions du secteur santé ou social.

Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires.

Si vous êtes porteur d'un handicap, merci de contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptés.



INTERVENANTES

Carole MARTIN DE CHAMPS, Directrice de l'ORS ARA.

Lucie PELOSSE, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA



LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes (siège)
62 cours Albert Thomas
69008 LYON



DURÉE & HORAIRES

3 jours soit 21h au total,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



PRÉREQUIS

Il est recommandé de connaître la méthodologie de projet.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA



Version du 06/12/2022

1/2



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Soutien





Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

13, 14 et 23 mars 2023 - LYON 8ème



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET EVALUATION

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation.

Groupe de 10 à 15 participants, maximum 2 personnes par structure.

Démarche participative qui alterne apports théoriques, études de cas, travaux de groupes.

Mise à disposition des ressources pédagogiques (supports de formation, bibliographie, documentation complémentaire) via un espace extranet.

Emargement par demi-journée de formation.

Evaluation : questionnaire de positionnement en amont, feedback sur les études de cas, auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud, questionnaire de suivi à froid.

Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.



PROGRAMME

Jour 1

- Les représentations et les pratiques d'évaluation du groupe
- Les préalables à l'évaluation
- Le cadre logique d'une action : repères méthodologiques et exercices pratiques

Jour 2

- Les différents types d'évaluation
- Les questions d'évaluation : repères méthodologiques et exercice pratique
- La définition des critères et des indicateurs : repères méthodologiques et exercices pratiques

Jour 3

- Les sources et outils de recueil de données
- L'enquête par questionnaire : exercice pratique
- Les outils de recueil de données : exercice pratique
- La présentation des données : repères et exercice pratique
- L'analyse des données : repères et exercice pratique
- Les recommandations et le rapport d'évaluation



Renseignements pédagogiques :

Lucie PELOSSE

IREPS ARA

Tél. 04 72 00 55 70

lucie.pelosse@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161

Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.





DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

**POUR CONDUIRE UNE EVALUATION D'ACTION DU SECTEUR SANTE OU SOCIAL : APPRENTISSAGE DES OUTILS ET MISE EN SITUATION
13, 14 ET 23 MARS, LYON 8ÈME**

Votre inscription ne sera définitive qu'après validation de votre candidature par les formateurs et réception de votre convention ou contrat de formation signé.

Merci de remplir l'ensemble du bulletin afin que nous puissions traiter votre demande dans les meilleurs délais.

CONTACT DU/DE LA CANDIDAT-E

NOM : Prénom :
Profession / fonction :
Service :
Adresse + VILLE (si inscription à titre individuel) :
Email (obligatoire et propre au candidat) :
Tél :

CONTACT DE L'EMPLOYEUR (ne pas remplir si vous êtes indépendant ou particulier)

Nom/raison sociale et SIRET :
Adresse :
Nom et prénom du responsable hiérarchique :
Email responsable (obligatoire et différent de celui du candidat):
Tél :
Nom et prénom du contact administratif pour la gestion de votre inscription (si différent du responsable) :
Email contact administratif : Tél :

Veuillez noter SVP :

- ◆ Le nombre de participants est limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
- ◆ Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
- ◆ Après validation de votre demande, une convention de formation, à nous retourner signée, sera envoyée par mail à votre employeur. Si vous êtes un particulier ou un indépendant, un contrat vous sera envoyé pour signature.



Suite du bulletin en p.2 svp.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161—Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION

Pour finaliser votre demande de pré-inscription, merci de nous parler de vous...

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER A LA FORMATION EN TANT QUE :

- Salarié(e) du privé (entreprise, association...)
- Salarié(e) du public
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier / Etudiant(e)
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant(e)
- Autre, merci de préciser :

MERCI DE JUSTIFIER CI-APRES QUE VOUS REMPLISSEZ LES PRE-REQUIS DEMANDES :

.....

.....

.....

.....

QUELS SONT VOS BESOINS OU VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION ?

.....

.....

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap.

Bulletin à retourner par email ou courrier
avant le 10 février 2023 à :
IREPS ARA
62 cours Albert Thomas
69008 LYON
Tél. 04 72 00 55 70
formation@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161—Organisme de formation enregistré sous le numéro : 82 69 06 790 69.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)